



SERVICES PÉRISCOLAIRES MUNICIPAUX

FEUILLE D'INSCRIPTION POUR LES MERCREDIS

PÉRIODE DU 4 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2021

Document à déposer en **MAIRIE** pour le **20 DÉCEMBRE 2020**
au plus tard

ENFANTS PRESENTS :

Nom :	Prénom :	Age :

Présence :	Péricentre Matin (avant 9h00)	Accueil de loisirs Matin (9h00-12h00)	Accueil de loisirs Après midi (13h30-16h30)	Péricentre Soir (après 16h30)
mercredi 6 janvier 2021	Oui ☐	Oui ☐	Oui ☐	Oui ☐
mercredi 13 janvier 2021	Oui ☐	Oui ☐	Oui ☐	Oui ☐
mercredi 20 janvier 2021	Oui ☐	Oui ☐	Oui ☐	Oui ☐
mercredi 27 janvier 2021	Oui ☐	Oui ☐	Oui ☐	Oui ☐
mercredi 3 février 2021	Oui ☐	Oui ☐	Oui ☐	Oui ☐
mercredi 10 février 2021	Oui ☐	Oui ☐	Oui ☐	Oui ☐
mercredi 17 février 2021	Oui ☐	Oui ☐	Oui ☐	Oui ☐
Cocher les cases si besoin				

TARIF DU CENTRE DE LOISIRS (applicable par demi-journée : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30)	QF < 500	501 < QF < 700	701 < QF < 899	Autres régimes 900 et +
Par enfant	3,49 €	4,90 €	5,69 €	7,01 €
TARIF DU PERICENTRE (de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30)				
Par enfant	0.46 € le ¼ H pour les parents qui ont un QF à partir de 501 0.41€ pour les parents qui ont un QF jusque 500 + 0,30 € le goûter			

L'accueil de loisirs et le péricentre sont ouverts les mercredis des périodes scolaires.
Seuls les enfants préalablement inscrits pourront bénéficier de ces services.